

Comité de Rédaction : L. Bénito (05 45 63 95 14) benito.raymond@neuf.fr; D. Lasseur (06 10 78 19 03) lassueur.d@wanadoo.fr; Martine et Marc Ribière (05 45 63 99 36) ribiere0812@orange.fr

Dictons :

Des fleurs de mars ne tiens pas compte,
non plus que des filles sans honte.
C'est en mars que le printemps chante,
et que les rhumatismes commencent.

Petite histoire d'Agris :

Conseil municipal
Session extraordinaire du 17 mars 1931

Le maire expose que M. le Directeur des Postes et Télég. de la Charente, par une lettre du 12 mars courant, l'informe que la Maison forestière du Gros Fayon serait provisoirement desservie par le facteur receveur d'Agris si caractère temporaire n'est pas de nature à soulever des protestations de la part du public. Le Maire demande au Conseil si cette mesure bien que temporaire ne nuira pas à l'intérêt général et au bureau de Postes puisqu'il est certain que pendant l'absence du receveur dans une tournée aussi longue, il se trouvera des commerçants qui viendront au bureau pour des opérations postales.

Il fait remarquer qu'antérieurement le Conseil avait déjà protesté contre une pareille proposition de l'administration des P.T.T. et qu'il n'est pas admissible plus que jamais de fermer le bureau de 7h ½ à 14 heures pour ne le laisser ouvert que de 14 heures à 18 heures. Le Conseil après délibéré dans l'intérêt de la population et pour éviter les protestations du public émet le vœu de prier M. le Préfet d'intervenir près de M. le Directeur des P.T.T. pour que l'unique maison forestière du Gros Fayon ne soit pas rattachée, même provisoirement au Bureau d'Agris puisqu'il est si facile au facteur qui dessert Les Lignons de passer au gros Fayon.

Question de curiosité et d'actualité : un grand format pour nous aider à trouver le lieu



Ça s'est passé : 25 mars 1957, le traité de Rome

Jean Omer Marie Gabriel Monnet (né le 9 novembre 1888 à Cognac et mort le 16 mars 1979 à Bazoches-sur-Guyonne) est un fonctionnaire inter-national français.

En 1919, il a été un des artisans de la création de la Société des Nations, organisation dont il est le numéro 2.

Il a effectué des missions en Silésie, en Autriche, en Pologne et en Roumanie.

Il a ensuite été un agent d'influence au service des alliés durant la Seconde Guerre mondiale puis un des artisans de la planification française lors de la reconstruction et enfin un des principaux fondateurs de l'Union européenne.

L'Europe unie

Dès 1950, des rapports signalent que l'Allemagne se relève beaucoup plus vite que la France, certains craignent que les vaincus soient à nouveau tentés par une revanche. De plus, il faut définitivement intégrer l'Allemagne dans le camp occidental alors que la guerre froide débute et que le centre de l'Europe risque de devenir un espace d'instabilité et de guerre Est-Ouest. La France se doit de prendre l'initiative, de tendre la main à l'ennemi d'hier et de proposer de lier les destins des deux principaux pays de l'Europe continentale.

Jean Monnet travaille en secret sur un projet de mise en commun

du charbon et de l'acier, principales industrie de guerre. Au printemps 1950, il présente son projet à Robert Schuman, celui-ci après s'être assuré de l'accord du chancelier Konrad Adenauer, fait le 9 mai 1950, une déclaration solennelle pour inviter tous les pays intéressés à poser « les premières bases concrètes d'une fédération européenne ».

Le traité de Paris de 1951, entérine la création de la Haute Autorité, l'Assemblée des Six, une Cour de Justice qui veille au respect du traité, et un Conseil de ministres qui assure l'harmonisation des politiques des Etats membres. C'est la préfiguration d'une Fédération européenne. La CECA est créée et Jean Monnet devient, de 1952 à 1955, le premier président de cette Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), installée à Luxembourg, le 10 août 1952.

Dès 1953, le charbon et l'acier circulent librement en Europe. Finalement, Jean Monnet, travaille sur les projets de traité pour le Marché commun et d'Euratom, qui aboutissent au **traité de Rome, le 25 mars 1957**, et sur le projet d'élargissement de la Communauté au Royaume – Uni.

Une citation de Jean Monnet résume parfaitement sa vision politique et son état d'esprit : « Nous ne coalisons pas les Etats, nous rassemblons les hommes ».

Association :

Feuille éditée par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Annonce

Sens des mots : Dégringoler, vient de l'ancien français *gringole* (« colline »), issu du moyen néerlandais *crinc* (« courbure, cercle »). *Krink* désigne quelque chose qui tourne, d'où l'image d'une personne qui tourne sur elle-même associée à dégringoler, contrairement à la **chute libre**.

Recette : Lasagnes sucrées aux pommes

Temps de préparation : 30 mn
Temps de cuisson : 45mn

Ingrédients (pour 6 personnes) :
= 500 gr de fromage blanc
= 200 gr de crème fraîche épaisse
= 900 gr de pommes (boskoop de préférence)
= 1 paquet de pâtes à lasagnes
= 1 sachet de pudding à la vanille
= ½ l de lait
= 150 gr de sucre en poudre
= 1 sachet de sucre vanillé
= 60 gr d'amandes effilées ou de noix concassées

= Jus : ½ citron, Cannelle en poudre, 4 épices

Préparation

Préparer le pudding à la vanille avec le ½ l de lait, laisser refroidir tout en remuant de temps en temps. Cuire les pommes épluchées et en cubes avec un peu d'eau, le jus de citron, la cannelle et les 4 épices dans une poêle antiadhésive. Mélanger le fromage blanc, la crème, le pudding froid, le sucre et le sucre vanillé dans un grand

bol afin d'obtenir une préparation lisse et un peu liquide (au besoin ajouter du lait).

Dans un plat (j'utilise un grand plat en pyrex rectangulaire) mettre 1 couche de préparation, 1 couche de lasagnes, la couche de pommes, 1 couche de lasagnes, 1 couche de préparation, 1 couche de lasagnes, 1 couche de préparation et pour finir saupoudrer d'amandes ou de noix et d'un peu de cannelle.

Mettre au four environ 45 mn à 180° C.

Remarque : ce dessert peut se manger froid ou encore légèrement tiède.

Agenda de mars 2014 :

= S. 22 Rallye lecture Récréagris. Départ : la Bibliothèque à 16h. Remise des prix à la Salle des Fêtes 18h

= S. 22 à 20h30 à la Salle des Fêtes LOTO APE

Un Coup d'œil sur le ciel : par les temps actuels, ne laisse jamais indifférent. Le soir de la photo, c'étaient les couleurs qui étaient de sortie. D'une manière générale, février a connu des bourrasques physiquement très impressionnantes !

